PLR
Les Libéraux-Radicaux
Vaud

PLR.Les Libéraux-Radicaux Vaud
Secrétariat général
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
☎ +41 21 323 72 78

www.plr-vd.ch
info@plr-vd.ch
/PLR.LiberauxRadicauxVaudois
@PLR_VD
@plrvd

Lausanne, le 28 septembre 2025
Communiqué de presse du PLR Vaud

Votations du 28 septembre 2025
Une journée en demi-teinte

Le peuple vaudois a rejeté la facilitation du droit de vote des étrangers au niveau communal, mais a dit oui à la nouvelle interprétation du quorum. Par ce choix, les Vaudois ont certes choisi de préserver la valeur de la citoyenneté, mais ont ouvert la porte à la fragmentation politique et à la dilution parlementaire. L'initiative sur le Mormont n'a, quant à elle, pas passé la rampe, contrairement au contre-projet pour l'économie circulaire. À l'échelon fédéral, l'abolition de la valeur locative a malheureusement été acceptée : l'accession à la propriété pour la jeune génération n'en sera que plus difficile. Enfin, l'e-ID est acceptée à une très courte majorité.

L'atomisation du paysage politique vaudois
Nous déplorons que les Vaudois aient fait confiance à un bricolage défendu par le Conseil d'État et le Grand Conseil sur la question du quorum. L'atomisation du paysage politique qui en découlera fragilisera durablement la qualité et la lisibilité du débat parlementaire dans notre canton. Gregory Bovay, député et vice-président du PLR Vaud, rappelle : « Nous déplorons que le peuple ait accepté une réforme qui dilue le quorum et fragilise la stabilité de nos institutions.»

La naturalisation est la voie légitime pour obtenir le droit de vote
En démocratie, il n'y a pas de droit sans devoir. Or, c'est précisément ce que demandaient les partisans de cette facilitation. Les Vaudois viennent de rappeler que le droit de vote s'accompagne du devoir de se naturaliser. Monique Hofstetter, députée PLR, souligne : « Le peuple a choisi la raison. La naturalisation reste la voie légitime vers le droit de vote, et non une diminution de la durée de résidence. »

Initiative extrême balayée, contre-projet accepté
Par leur décision, les Vaudoises et les Vaudois ont réaffirmé qu'il n'est pas possible de décréter la fin de l'usage du ciment, respectivement du béton, et que l'exploitation raisonnable et contrôlée des ressources locales ainsi que la préservation des emplois était préférable à l'importation massive de matériaux. L'acceptation du contre-projet offrira un cadre clair permettant à l'économie privée de développer davantage de solutions visant à réduire la production de déchets et travailler en circuits courts.

Valeur locative et e-ID : un vote cantonal à saluer
Bien que les recommandations de notre parti aient été suivies dans notre canton, il n'en est pas tout à fait de même au niveau fédéral : ainsi, la valeur locative est acceptée et l'e-ID également. Tout le monde était d'accord sur le but, mais pas sur le moyen d'y arriver : un impôt est certes aboli, mais un autre va potentiellement voir le jour. Les conséquences sur le marché immobilier et l'économie de la construction seront à surveiller.

Quant à elle, l'acceptation sur le fil de l'e-ID constitue un soutien bienvenu à la souveraineté numérique et à l'innovation, profitant ainsi à la compétitivité du pays au niveau international. Nous continuerons ainsi de nous engager avec pragmatisme pour une gestion efficiente de la numérisation.

Contacts :
Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, députée, 076 347 08 87
Gregory Bovay, vice-président du PLR Vaud, députée, 079 538 94 18
Nicolas Suter, chef du groupe PLR au Grand Conseil, député, 076 559 00 71
Nicolas Secretan, resp. communication et campagnes du PLR Vaud, 076 419 56 55